

## **REUNION DU COMITE D'EXPERTS DES ADS**

**14 JUIN 2002**

### **1. Rôle du Comité de Pilotage**

Il s'agit d'associer les partenaires et les habitants du projet de PNR, de constituer un groupe de réflexion en 2002 en vue de commencer à concrétiser le projet en 2003, de faire des propositions ancrées dans le territoire et d'élaborer le budget prévisionnel.

### **2. Recenser l'existant**

Les fonds existants : archives privées, photographiques, sonores, graphiques, films super 8, vidéo, diapositives, peintures...méritent d'être identifiés. Il semble d'ores et déjà qu'il existe un important gisement, très diversifié, au CPIE, CAUE, Archives Départementales, GARAE, Salins du Midi, Nauticards, Archives Prud'homales, films de réalisateurs et/ou ethnologues, archéologues, pêcheurs (Christian Jacquelin, Luc Bazin, François Marty, Stéphane Kowalski, Marc Azéma), etc.

Il est décidé de réaliser un inventaire de ces fonds. Pour mener cette enquête, un formulaire sera mis au point en collaboration avec Sylvie Caucanas, directrice des Archives Départementales qui propose de numériser les documents identifiés tout en essayant d'en obtenir le dépôt. Ces archives numérisées seraient mises à la disposition du projet de PNR, avec l'accord des propriétaires, pour être diffusées à un large public, par exemple sous forme de CD-ROM.

Luc Bazin propose d'effectuer, en complément, une recherche de documentation afin d'être le plus exhaustif possible et de repérer également les films de fiction, documentaires, reportages télévisuels. Il suggère également de distinguer les films montés des rushes non utilisés mais néanmoins encore existants. Il est possible de lui passer commande.

Au-delà du recensement de l'existant, se profile déjà l'enjeu évident de la conservation. Pour concerner les propriétaires de ces fonds, pour établir un climat de confiance, et les associer à la démarche, il est indispensable de penser aux futures actions de valorisation afin qu'ils ne se sentent pas dépossédés (plaquettes, expositions sonorisées, films vidéo, projection publiques dans les villages l'été, future télévision hertzienne de la ville de Narbonne, etc.).

### **3. Collecter**

Pour la collecte de témoignages actuels et la constitution d'archives sensibles du territoire, il est proposé de créer un collectif de collecteurs qui associeraient des professionnels de l'ethnologie et du documentaire avec des amateurs, ethnologues spontanés. Le projet de PNR pourrait proposer aux amateurs intéressés des moyens techniques et des petites formations. Lucienne Del'Furia se montre très intéressée par cette idée qui assurerait un développement à plus long terme.

Le CRLRMDT, Centre Régional Languedoc Roussillon de Musiques et Danses Traditionnelles, propose d'envisager de s'intégrer dans son dispositif de cycles de formation en vue de collecter des témoignages sur les chants et musiques traditionnels, en particulier chants de pêcheurs, ce qui pourrait aboutir à l'édition d'un disque de la collection « Atlas sonore ».

Le CAUE témoigne du succès de ses stages photo à l'occasion desquels un reportage est réalisé en un week-end sur un territoire, avec l'objectif de produire un CD et de rendre sensible l'évolution du regard.

Constatant la coupure existant entre la génération des 70 ans et les enfants, Nathalie Deumier suggère d'associer au maximum les jeunes générations.

La collecte devra s'appuyer le plus souvent possible sur un travail d'enquête scientifique et être pensée comme une action culturelle, comme une formation à la collecte pour associer les habitants du territoire et impulser une dynamique de développement territorial.

Il est envisagé de réaliser des portraits, comme Luc Bazin avec les Tafanel, couple d'archéologues. Peut-on imaginer, en complément, des « visites de sites » (Pech Maho, Fontfroide, etc.) ?

Il est proposé d'associer à notre réflexion Francis Poudou, auteur de monographies cantonales de l'Aude.

### **4. Conserver**

Quel est le lieu Ressources le mieux adapté pour ces Archives sensibles ?

Le projet de PNR doit mettre en place prochainement un service Documentation mais ne dispose pas de compétence interne en techniques de conservation photographique, sonore ou audiovisuelle ni de locaux adaptés. Conserver et gérer des archives n'est pas, a priori, une mission du projet de PNR.

Un conventionnement pourrait être envisagé avec la future Médiathèque de Narbonne. Colette Prévitali, directrice de la future Médiathèque, distingue la conservation, la consultation, la

duplication, le traitement documentaire. Elle préparera, pour la prochaine réunion, la liste des questions à nous poser. Jean-Pierre Piniès, du GARAE, interviendra également sur la question des méthodes possibles d'archivage. Dans tous les cas, se pose le problème d'autorisation des ayant-droits.

## **5. Restituer**

La mise en valeur est un objectif essentiel. Comment valoriser, diffuser ces Archives sensibles du territoire ? Comment assurer une bonne restitution ?

Tout le monde semble d'accord pour diversifier les actions et les supports : papier, expositions, sonorisées, bases de données, cassettes vidéo, CD-ROM, sites internet, spectacles, etc.

La question de la rentabilisation se pose : imagine-t-on vendre ces produits ?

## **6. Conclusion**

Nous gardons en tête l'idée de choisir une thématique annuelle : l'eau pour la première année.

4 étapes sont clairement identifiées :

- l'inventaire des fonds documentaires existants ;
- la collecte-action culturelle, la formation à la collecte d'associations du territoire ;
- la conservation dans un lieu Ressources ;
- la restitution publique.

Il convient désormais, entre autres, d'établir un calendrier et d'associer les élus du projet de PNR.